

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, à partir du moment où ce programme donnera de bons résultats, l'industrie minière y participera, je l'espère. Le député vient de mettre le doigt sur une des difficultés qui se posent dans la facturation des matières premières exportées, et surtout des produits minéraux. Je n'aimerais pas envisager un système de doubles prix, cela pour diverses raisons, et surtout pour ne pas nous exposer à des mesures de représailles de la part de nos associés commerciaux. C'est là une des difficultés auxquelles ces discussions sont en butte.

* * *

[Français]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL «LE JOUR»—LA POSSIBILITÉ DE MODIFIER LA POLITIQUE

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné que la question du pétrole est d'une très grande actualité présentement et que les protestations émanant de toutes les parties du pays contre la décision du ministre de ne pas utiliser le journal *Le Jour* pour informer le public de la politique de son ministère, puis-je lui demander s'il a l'intention de réviser sa politique à ce sujet, afin de rendre justice aux lecteurs de ce journal, surtout dans le domaine du pétrole?

L'hon. Donald S. MacDonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): La décision n'a pas été changée, monsieur l'Orateur.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

L'ENQUÊTE SUR LES EMPOISONNEMENTS PAR L'ARSENIC À YELLOWKNIFE—DEMANDE DE RAPPORT

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social si l'étude sur la santé menée à Yellowknife au sujet de la pollution par l'arsenic est terminée et s'il a un rapport à présenter au Parlement à cet égard?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je vais m'informer, monsieur le président, et si cette étude est terminée, il me fera plaisir de la rendre publique ou d'en donner une copie à l'honorable député.

Questions orales

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES POUVOIRS DES COMMISSIONS POUR LA SURVEILLANCE DU PROGRAMME DE RECHERCHE D'UN CONSENSUS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, si vous le permettez, j'aimerais poser deux questions, la première au ministre des Finances et la deuxième au ministre de la Consommation et des Corporations. Au sujet du mandat de la commission ou des commissions qui seront créées dans le cadre des pourparlers en vue d'arriver à un consensus, le ministre des Finances peut-il nous dire si le gouvernement s'est déjà occupé de vérifier et d'interpréter les principes qu'il a énoncés dans sa déclaration et s'il est prêt maintenant à étudier le mandat de la commission qui pourrait notamment inclure les pouvoirs voulus pour la mise en vigueur les aspects-clés des lignes directrices établies?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

LA QUESTION D'UN PLAN D'URGENCE POUR LA RÉGLEMENTATION DES REVENUS ET DES PRIX—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma deuxième question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations et elle est semblable à celle qui a été posée au premier ministre jeudi dernier au sujet de la mise à jour continue d'un plan visant à instaurer des contrôles obligatoires des revenus et des prix. Ni le premier ministre ni le ministre des Finances n'ont répondu à cette question. On rapporte en tout cas qu'il existe un plan continuellement remis à jour. Je parle d'un plan d'action en vue de la réglementation obligatoire des revenus et des prix. Le ministre peut-il confirmer l'existence de ce rapport?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je pense qu'il a déjà été dit que le gouvernement avait étudié ces possibilités en vue d'en tenir compte, s'il devenait nécessaire de le faire. Le fait que nous avons étudié la question et vérifié la possibilité de recourir à cette solution ne veut pas dire que forcément nous épousons cette doctrine. Cependant, il est clair que le gouvernement a étudié ce que cela comportait, et il n'a rien négligé pour établir un plan qui pourrait être utilisé si jamais on jugeait opportun de le faire.

[Traduction]

M. Alexander: Après ce long préambule qui ne m'a nullement renseigné, monsieur l'Orateur, le ministre va-t-il répondre à la question à laquelle je voudrais qu'il réponde et dire si ce plan est continuellement remis à jour?

[Français]

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, il est clair que le gouvernement, en étudiant sérieusement l'évolution de la situation au Canada, se doit de prendre connaissance de toutes les nouvelles situations, et il est clair que dans leur travail au jour le jour les fonctionnaires de mon ministère vérifient très sérieusement l'évolution de la situation.